

Circonscription : **Lillebonne**
 École : **Primaire NOINTOT**

Date : **07 / 11 / 2023**
 Heure de début : **18h00**
 Heure de fin :

Liste des membres de droit : (En cas d'absence, préciser après le nom « Absent ou Excusé »)

La directrice :		Secrétaire de séance :		L'IEJ :	
Mme Legay		Mme Cartel		Mme Lequitte (excusée)	
Les enseignants :		Le maire ou son représentant :		Les représentants de parents d'élèves :	
Mme	Le Barbé	Mme	Courcot (excusée)	Mme	Lefebvre
Mme	Noé	Le DDEN :		Mme	Prevost
Mme	Moehrlé	Mme/M.	Plus de délégué	Mme	Natin (excusée)
Mme	Cartel	Autres représentants : mairie, association ...		Mme	Lainé
M.	Deveaux (excusé)	M.	Herrero (adjoint Nointot)	Mme	Loray (absente)
Mme	Bunias	M.	Mauger (adjoint Raffetot)	Mme	Paris
Mme	Thouron	M.	Tairon (conseiller Raffetot)	Mme	Le Bivic
Mme	Dupont	Mme/M.		Mme	Gilles
Mme	Dono (ATSEM)	Mme/M.		Mme	Lambard (absente)
Mlle	Gentilhomme (étudiante MEEF)	Mme/M.		Mme	Prunier
Mme/M.		Mme/M.		Mme	Dubois (excusée)
Mme/M.		Mme/M.		Mme	Lebaillif (absente)
Mme/M.		Mme/M.		Mme	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	

ORDRE DU JOUR (cocher les points abordés)

Pédagogie		Organisation		Administratif			
Équipe pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>	Équipement numérique		Équipement sportif		Demande de travaux-équipement / planification	
Effectifs et structure pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>	Partenariat		Règlement intérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Organisation des services, gestion des salles, plannings	
Organisation du temps scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Accueil des PES		Sécurité : modalités des exercices d'évacuation et de confinement (PPMS)	<input checked="" type="checkbox"/>	Élections des représentants de parents d'élèves	<input checked="" type="checkbox"/>
Programmations de cycles		Bilan de fin de cycle		Fêtes d'écoles		Sécurité (situations à soumettre...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Évaluations nationales	<input checked="" type="checkbox"/>	Travail avec le RASED ou le pôle ressource				Hygiène (situations à soumettre...)	<input checked="" type="checkbox"/>
Évaluations internes		Aide aux élèves en difficultés : modalités de prise en charge					
Projet d'école (présentation, bilan, sorties...)	<input checked="" type="checkbox"/>	Décloisonnement, échanges de service					
Intervenants	<input checked="" type="checkbox"/>						
Bilan de coopérative scolaire (financier et projets)	<input checked="" type="checkbox"/>						
Évaluation							
Matériel didactique							
APC choix et contenus	<input checked="" type="checkbox"/>						

Délibérations du Conseil d'école :

Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous :

CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 NOVEMBRE 2023

Ordre du jour:

- Effectifs de rentrée, répartition et prévision 2024
- Bilan coopérative scolaire 2022/2023
- Règlement intérieur
- Restauration scolaire, hygiène/santé et sécurité
- Vie scolaire et animations
- Questions diverses

Résultats aux élections des représentants de parents :

Taux de participation : 58,66 % (l'an dernier 63,02 %)

149 votants sur 254 inscrits.

Une seule liste, 8 titulaires élus et 4 suppléants.

Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance.

Présentation et installation des représentants de parents élus.

Effectifs de rentrée et répartition:

On compte au sein de l'école 168 élèves pour 8 classes (Moyenne par classe de 21 élèves) 2 nouvelles inscriptions sont prévues au CP pour la rentrée de janvier 2024.

La répartition est ainsi faite:

PS/MS :	Mme THOURON	23 (18 PS et 5 MS)
MS/GS :	Mme BUNIAS	23 (13 MS et 10 GS)
GS/CP :	M. DEVEAUX	20 (14 GS et 6 CP)
CP :	Mme LEGAY, Mme DUPONT	20 (22 en janvier)
CE1 :	Mme LE BARBÉ	19
CE2 :	Mme NOÉ	19
CM1 :	Mme MOEHLÉ	20
CM2 :	Mme CARTEL	24

L'école de Nointot accueille les enfants de Raffetot et quelques enfants extérieurs

Bilan coopérative scolaire 2022/2023:

Le bilan de l'année 2022/2023 est présenté aux membres du conseil d'école.

Il a été vérifié par les membres de la commission de contrôle.

Produits: 10504,40 € Charges: 7950,71 € Bénéfice : + 2553,69 €

SOLDE au 31 août 2023 : **11374,00 €**

Bilan des actions 2022/2023 :

- Initiatives « Fleurs et Nature » : + 364,78 €
- Photos de classes : + 874,80 €
- Ballons de foot « Coupe du Monde » : + 620,08 €
- Vente de biscuits (parents d'élèves) : + 181,00 €
- Chasse aux œufs (parents d'élèves) : + 507,00 €
- Fête de l'école (buvette + kermesse) : + 1312,13 €
- Sorties scolaires : - 3160,40 (le transport représente 82 % du montant global)
- Cotisations OCCE : - 437,49 € (affiliation école + assurance)

Subvention mairie de Nointot : 800,00 €

Subvention mairie de Raffetot : 300,00 €

A ce jour, 59 % des participations volontaires ont été versées.

Pour rappel : 1 enfant 18,00 €

2 enfants 28,00 €

3 enfants 35,50 €

4 enfants 42,00 €

Le cahier des comptes de la coopérative scolaire est consultable au bureau de la directrice les jours de décharge ou sur rendez-vous.

Règlement intérieur:

Le règlement intérieur fixe les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative (parents, enseignants, enfants, adultes intervenant à l'école). Il définit les règles de vie de l'école sur les temps scolaires et péri-scolaires (école/cantine/garderie)

Après relecture et quelques modifications de phrases, le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux parents via le cahier de liaison.

Hygiène/Santé, Restauration scolaire :

- Pour les enfants ayant une maladie chronique avec traitement médicamenteux (allergie alimentaire, asthme, épilepsie...) un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place sous le contrôle du médecin scolaire.

13 PAI ont été renouvelés.

Tous les membres de la communauté éducative ont une copie (classe, cantine, garderie). Dans chacune des classes concernées, une affiche indique clairement l'endroit où se trouve la trousse d'urgence contenant les médicaments de l'enfant.

- L'infirmière de la PMI de Bolbec est intervenue auprès des enfants de MS (bilan des 4 ans) courant octobre. Les parents qui le souhaitaient pouvaient être présents.
- Les élèves de PS vont bénéficier d'un dépistage visuel par l'orthoptiste en octobre. Des conseils seront donnés aux parents dans certains cas.
- Restauration scolaire :

Les enfants déjeunent toujours par groupe classe.

1^{er} service : 3 classes maternelles + CP, CE1 et CM2

2^{ème} service : CE2 et CM1

Tous les élèves ont maintenant des serviettes en tissu (fournies par les parents). Les serviettes doivent être amenées en début de semaine et sont rendues aux familles le vendredi pour lavage. Les serviettes sont rangées de manière individuelle dans la salle de restauration (pochettes murales par classe). Il est demandé aux parents d'écrire le prénom de l'enfant sur la serviette. Les parents sont satisfaits de l'utilisation des serviettes en tissu.

La mairie informe que le prix du repas est lissé sur l'année quelque soit la composition du menu (repas végétarien ou repas avec de la viande). Un menu végétarien ne coûte pas moins cher.

Sécurité et équipements :

- Le premier exercice incendie a eu lieu le 11 septembre : aucun incident. Les élèves et tout le personnel sont sortis de l'établissement en moins de 3 minutes. Chaque enseignant emmène avec lui la trousse PAI des enfants concernés.
- L'exercice PPMS « intrusion » a été effectué le 13 octobre. Il sera refait courant novembre pour parfaire l'utilisation de l'alarme lumineuse par tous les adultes de l'école. Il faut vérifier que l'alarme lumineuse fonctionne correctement y compris si une classe n'est pas présente dans les locaux (système de commande en boucle)
- Un exercice PPMS « risques majeurs » aura lieu au mois de décembre
- La directrice remercie la municipalité pour la rénovation du bureau (peinture et luminaire LED), les nouvelles armoires de rangement et le nouveau photocopieur.
- Les parents remercient également la municipalité. Le bureau de la directrice est plus accueillant et c'est important pour un premier contact.

Vie scolaire :

1. Intervenants :

- Cette année, les 5 classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 bénéficient d'un animateur EPS agréé (Jérémy) à raison d'une séance de 50 minutes par semaine durant 4 périodes sur les 5 (prise en charge financière Caux Seine Agglo pour toutes les classes de l'élémentaire).

L'intervenant EPS apporte sa technicité et le matériel pour les 4 disciplines suivantes : tir à l'arc, danse, flag (dérivé du football américain) et course d'orientation. Chaque enseignant fait au moins une deuxième séance d'EPS avec sa classe. L'école utilise les nombreuses infrastructures municipales (salle polyvalente, dojo, city et stade).

- 6 classes, de la GS/CP au CM2, vont ou iront à la piscine de Bolbec le vendredi après-midi pour une période d'un trimestre. Les élèves de CP de la classe de M. Deveaux iront avec les CP de Mme Legay durant le premier trimestre. Les GS de Mme Bunias iront avec M. Deveaux et ses GS au troisième trimestre. Durant les séances de natation, les CP de M. Deveaux seront en activités avec Mme Bunias.
- Toutes les classes de l'école vont bénéficier de l'intervention d'une musicienne du conservatoire de Caux Seine Agglo le lundi (Juliette).

Une séance de 30 min toutes les semaines pour les maternelles, une séance de 45 min 2 semaines sur 3 pour les CP, CE1 et CE2 et une séance d'une heure tous les 15 jours pour les CM1 et CM2 jusqu'à la fin de l'année. Les interventions ont commencé début octobre.

Projet commun à toute l'école: « Voyage autour du Monde ». Des liens seront faits avec les arts visuels ou la littérature et le sport par exemple (travail autour des Jeux Olympiques).

- Sécurité routière : une demande d'intervention a été faite auprès de la Police Municipale Intercommunale pour les CM2 (acquisition des compétences de sécurité routière à vélo) et pour les CE2 (acquisition des compétences de sécurité routière en tant que piéton). Intervention théorique en classe le 23 novembre 2023 et pratique (vélo ou piéton) le 21 mars 2024.
- Une demande d'intervention sur le cyber harcèlement a également été faite pour la classe des CM2. Nous attendons la date.

2. Évaluations nationales :

→ Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales mi-septembre. Cette année, les élèves de CM1 ont également passé une évaluation nationale sur les mêmes dates. Ces évaluations sont un outil d'aide diagnostique afin d'orienter la programmation de travail de chaque classe et de chaque cycle de la PS au CM2. Elles permettent également d'orienter le projet d'école selon les besoins relevés. L'analyse des résultats des évaluations est en cours.

Les parents des trois classes ont été informés des résultats de leurs enfants.
Les élèves de CP auront une nouvelle évaluation mi janvier.

3. APC :

→ Les APC ont lieu les lundis, mardis ou vendredis de 16h30 à 17h15 (45 minutes). Les enfants bénéficient d'aide pour remédier aux difficultés d'apprentissage ou pour acquérir des méthodes pour apprendre à apprendre. La fluence de lecture est également travaillée pendant les APC.

Les APC ont lieu par période, de vacances à vacances. Les parents des enfants concernés sont informés avant chaque période.

4. Actions coopérative et animations et sorties scolaires :

→ Ballons « Le HAC » en octobre : + 605,00 €

→ Les photos de classes auront lieu le jeudi 14 mars 2024

→ Vente de calendrier à personnaliser en novembre/décembre

→ Fête de fin d'année en musique (en juin)

→ Kermesse de l'école

→ L'équipe enseignante remercie les parents qui proposent leur aide et qui s'investissent dans toutes les actions entreprises afin de récolter des fonds pour la coopérative. Un calendrier des actions proposées a déjà été transmis, pour information, à tous les parents de l'école.

→ Classe de découvertes CM2 : le pré projet a été envoyé et validé. Il faut maintenant monter tout le dossier pédagogique et administratif.

5. Numérique et application EDUCARTABLE :

- L'application EDUCARTABLE est financée par la municipalité et fonctionne pour toutes les classes. Utilisation du cahier de texte, du cahier de vie et du cahier de liaison. L'application n'a pas d'agenda.
- La classe de CP vient d'être équipée d'un écran tactile numérique . Merci à la municipalité pour ce financement.

6. « Café des parents » :

Dans le cadre du projet d'école, l'équipe souhaite proposer aux parents (comme l'an dernier) un moment d'échanges sur un ou plusieurs thèmes au bénéfice de la co-éducation. Parents et enseignants sont partenaires. Le choix des thèmes et des dates restent à définir.

7. Lutte contre le harcèlement :

La lutte contre le harcèlement est une priorité nationale.

L'école est engagée dans le plan pHARe (programme de lutte contre le harcèlement). L'équipe enseignante est en train de formaliser le protocole de prise en charge. Des actions sont mises en place à destination des élèves notamment savoir comment agir et à qui en parler. Les élèves bénéficient de séances spécifiques d'apprentissage en fonction de leur âge. Participation à la journée nationale « Non au Harcèlement » jeudi 9 novembre.

Questions diverses:

- Les parents demandent si un nom peut être trouvé pour l'école. La demande sera remontée en conseil municipal.
- Il est demandé la réparation du panier de basket (qui a été abîmé par des jeunes extérieurs à l'école lors de la kermesse)
- Certains parents proposent de faire des dons de livres ou de jeux pour l'école. Merci à eux.

Le prochain conseil d'école aura lieu vendredi 16 février 2024 à 18h00.

Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Signatures :

Président de séance

Secrétaire de séance :



Transmis à l'IEN par la directrice d'école le : 13/11/2023

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	
Remarque(s) éventuelles(s)		
L'IEN		